

## Gens du voyage

## le département manque d'air(e)

Trois installations ont eu lieu ces dernières semaines. Les collectivités se renvoient la balle

Si le conflit entre les collectivités et les services de l'État, concernant l'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage, était une rencontre sportive, ce serait sans aucun doute un interminable match de tennis. Une partie où chacun se renvoie la balle, sans perdre un pouce de terrain à son "adversaire".

La loi du 5 juillet 2000 impose l'élaboration et l'approbation, conjointement par le préfet et le président du Conseil départemental, d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage et l'obligation pour les communes (de plus de 5 000 habitants) de réaliser les aires d'accueil prévues par ce schéma. Aujourd'hui, hormis une aire mutualisée de 15 places pour Sisteron et Château-Arnoux, il n'y a ni schéma établi, ni aires de grand passage réalisées dans les Alpes-Provence.

La conséquence? Soixante caravanes qui se sont installées, sans autorisation de la mairie, sur le terrain de foot Alain-Boghossian à Château-Arnoux-Saint-Auban le 4 juin dernier. 80 caravanes de la communauté des "évangélistes", une semaine plus tard, qui



Depuis quelques jours, une trentaine de caravanes a investi un terrain privé à l'entrée de Peipin.

/PHOTO ERIC CAMOIN

**"Ça fait 15 ans qu'on essaie, on n'y arrive pas, pour des raisons politiques ou pratiques."** FRÉDÉRIC DAUPHIN

ont pris possession du stade municipal de Mison en forçant le portail et provoquant ainsi des dégâts importants sur la pelouse, mais surtout sur le système d'arrosage. Et ce dimanche, encore une trentaine de caravanes sur un terrain privé à Peipin.

Chaque été, c'est la même rengaine. Des maires mécontents, des gens du voyage qui n'ont pas de lieu attiré, et de l'argent dépensé inutilement. L'aire d'accueil de grand passage permettrait-elle de régler tous les problèmes?

*"Ça fait 15 ans qu'on essaie, on n'y arrive pas, pour des raisons politiques ou pratiques, répond Frédéric Dauphin, le maire de Peipin. Tous les terrains identifiés ont quelque chose qui ne va pas. De plus, il faut une aire capable d'accueillir 300, 400 caravanes! L'achat du terrain, l'aménagement seront autant d'argent en moins pour nos communes. Si cette*

*aire est créée, ils sont obligés d'y aller. Mais, la loi ne prévoit pas le cas, où il n'y a pas d'aire de grand passage. Les gens se mettent où ils le peuvent. Et les frais pour les propriétaires privés ou pour la commune, l'eau, l'électricité, le téléphone, les poubelles, c'est pour la collectivité!"* Un propos de colère similaire à ceux tenus par Patrick Martellini et Ro-

bert Gay, les maires touchés par les installations intempestives de caravanes.

À l'heure des fusions de communes et des regroupements en intercommunalités, l'union est plus que jamais nécessaire pour permettre une installation raisonnée des gens du voyage. Ce n'est pas gagné...

Brian ORSINI avec J.-M.D.

## LE COMMENTAIRE DE FRÉDÉRIC DAUPHIN, MAIRE DE PEIPIN

## "Ça ne peut plus continuer comme ça"

Frédéric Dauphin laisse éclater sa colère. Les gens du voyage sont encore à Peipin. Le premier magistrat pointe les parlementaires et l'État. "Je tiens à ce que les Peipinois comprennent ce qu'il se passe. La semaine dernière, des gens du voyage ont interpellé un agriculteur dans un champ. Il n'a pas tellement eu le choix. Il leur a désigné un terrain. Ils lui ont dit qu'une trentaine de caravanes arriveraient le dimanche. J'ai prévenu immédiatement la préfecture et les gendarmes - que je tiens à remercier particulièrement pour leur disponibilité et leur efficacité, notamment le capitaine Marin de Sisteron. Ils sont toujours sur le pont avec nous. Heureusement qu'ils sont là. Il n'y a jamais personne d'autre. Les autorités préfectorales ne se déplacent jamais ici!"

Et le premier magistrat d'en remettre une couche. "En quatre ans, à part la déléguée de la préfecture une fois, je n'ai jamais vu ni un préfet, ni un sous-préfet, ni qui que ce soit. Il y a deux ans il y a eu des incidents assez graves, ça a été très chaud, le préfet n'a pas daigné me passer un coup de téléphone! J'avais eu Fabienne Ellul, la sous-préfète. Lui (Bernard Guérin, Ndr) maintenant qu'il est parti, on ne le regrettera pas!" Frédéric Dauphin insiste sur le fait qu'il ne met pas spécialement les gens du voyage en cause: "Ils utilisent la loi telle qu'elle est conçue. C'est une loi des années 2000 qui est, je le dis et je le maintiens, une loi véritablement inique, comme la loi NOTRE qui est une loi sclérotée. Elle a été faite par des gens qui sont hors sol, qui ne sont jamais sur le terrain, votée par

des parlementaires que l'on ne voit jamais. Ah, oui, on les voit faire les jolis cœurs dans les salons de la préfecture lorsqu'il y a un pince-fesses (sic)! Là, on les voit! Ils savent ce que problème-là en ce moment, ils ne s'en occupent pas, ne nous contactent pas. Quant à les avoir sur le terrain, ce n'est même pas la peine d'y penser. On est véritablement tous saufs".

Les parlementaires sont clairement dans le viseur du maire. "Ils ne font pas leur boulot. J'attends d'eux qu'on ait une réunion très rapidement pour mettre les choses à plat. Ça ne peut plus continuer comme ça. Les gens sont excédés. Un jour il y aura un problème. Ça suffit! Les parlementaires et le gouvernement s'en foutent. Qu'ils fassent bien attention car il y en a beaucoup qui ont été élus pour la première fois, et ça risque bien d'être la dernière. Le raisonnement des gens aujourd'hui, c'est que nous avons un État qui protège les voyous. Et un état qui protège les voyous, est un état voyou!"

J.-M.D.



## LA PRÉFECTURE

La période n'est pas la plus propice au sein de la Préfecture - en l'attente de nomination du nouveau préfet - pour obtenir des réponses concrètes aux interrogations. Mais peu importe: sur le sujet, rien de nouveau dans les cartons de la Préfecture, selon Myriam Garcia, secrétaire générale et préfète par intérim. "Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est toujours en cours d'élaboration, nous dit-on en préfecture. L'installation de cette aire est activement recherchée par les collectivités territoriales, en lien avec les services de l'État. Aucun territoire n'est écarté."

Une manière polie de dire que le dossier n'a que guère avancé ces derniers mois. Et une pression supplémentaire pour celui qui prendra la succession de Bernard Guérin ces prochains jours, et qui devra très probablement faire de ce dossier l'une de ses priorités.

B.O.



Depuis le début de l'année, plusieurs installations sont à noter, à Château-Arnoux (à g.), à Mison (au centre) ou, au début de l'année, à Manosque (à d.) /PHOTOS D., E.C. ET F.R.